

Image not found or type unknown



changnement d'adresse d'une assoication 1901

Par **toth**, le **12/02/2010** à **12:25**

Bonjour

Notre association va changer d'adresse et je voudrais avoir s'il faut provoquer une réunion de bureau ou bien une assemblée extraordinaire en plus du formulaire à adresser à la préfecture de police?

Merci de votre réponse.

Bien cordialement.

Toth.